



VOITURES RADARS PRIVATISÉES

Leurs itinéraires favoris



REPORTER AUTO PLUS

On ne va pas se mentir, au jeu du chat et de la souris, on ne fait pas le poids face aux voitures radars privatisées : banalisées, furtives et imprévisibles, difficile de savoir où et quand on risque d'en croiser une sur sa route. Du moins, jusqu'à aujourd'hui...

Elles ont beau afficher un rendement deux à trois fois moins élevé que celui des radars autonomes, les voitures radars n'en demeurent pas moins de redoutables prédatrices de points. Et pour cause : à quelques signes distinctifs près (voir encadré ci-dessous), rien ne les différencie d'un Citroën C5 Aircross, d'une Ford Focus ou d'une Seat Leon lambda. A fortiori dans les 8 régions (comptant 55 départements) où leur conduite n'est plus assurée par les forces de l'ordre, mais par des chauffeurs privés. Dans ce cas, plus de "képis" repérables derrière le volant, mais des "messieurs Tout-le-monde" payés pour arpenter les itinéraires définis et imposés par les préfetures. Un inlassable ballet, dont *Auto Plus* a déjà révélé la chorégraphie en octobre dernier*, suite à la publication par la Sécurité routière de l'ensemble des contrôles effectués par

les voitures radars privatisées en 2023. Une mine d'informations qui a, depuis, permis au site Radar-privé.fr d'aller encore plus loin dans le "profilage" de leurs mouvements : il est désormais possible de consulter, sur une carte interactive, l'activité détaillée de toutes les voitures radars. Et ce, département par département, jour par jour et même heure par heure ! Des carnets de route qui ont permis d'identifier les axes qu'elles empruntent le plus et de matérialiser, par conséquent, leurs parcours de prédilection. Certes, ces derniers reposent sur des données datant de 2023, mais entre-temps, la routine des voitures radars n'a pas fondamentalement évolué. Alors si vous empruntez régulièrement les axes qui, sur la carte, virent au rouge foncé – souvent des itinéraires sécurisés –, sachez-le : c'est dans ces parages que vous avez le plus de risque d'en croiser une !



130

voitures radars privatisées

Difficile de connaître au juste combien de voitures radars sont en service, sachant qu'en fonction des sources – toutes officielles –, leur contingent varie de 225 à... 487 ! En se basant sur nos estimations, tablons sur au moins 130 voitures actives dans les 8 départements privatisés.

Une carte interactive qui en dit long sur les voitures radars

12,7 millions de contrôles à la loupe sur Radar-privé.fr

En épluchant l'activité de toutes les voitures radars privatisées, le site a retracé l'ensemble de leurs déplacements et identifié leurs itinéraires préférés. Edifiant !

Vous aimeriez savoir où les insaisissables voitures radars passent le plus clair de leur temps ? Direction le site Radar-privé.fr/carte : vous y découvrirez leur activité dans chacun des 55 départements où leur conduite est privatisée. Plusieurs choix sont disponibles :

> Visualiser une animation de tous les contrôles réalisés par les voitures et ce, jour par jour ! Mieux, pour chaque infraction relevée, on peut consulter la vitesse retenue.

> Afficher l'ensemble des contrôles effectués sur une année dans chaque département : de 31377 dans le Creuse à 499366 dans le Nord !

> Identifier les zones de contrôles fréquents. Le principe est celui d'une caméra thermique : plus l'axe vire au rouge, plus ils y sont nombreux et fréquents. Sur l'exemple ci-dessus en médaillon, on constate qu'en Dordogne, les voitures radars circulent essentiellement sur la RN21, sur la RD6089 à l'ouest de Périgueux, mais aussi sur la RD936 ou la RD933 autour de Bergerac. Et chez vous, elles sont où ?

> Dernière option, le bilan annuel des contrôles détaillé, lui, leur répartition par mois, jour, heure et limitations de vitesse dans chaque département.

Repérez-les... à leur immatriculation !

Aussi banalisées soient-elles, les voitures radars privatisées peuvent être repérées grâce à deux "stigmates" : le projecteur infrarouge fixé au centre de leur lunette arrière et... leurs plaques ! Etant achetées la plupart du temps "par lots", leurs immatriculations se suivent en effet souvent dans la même série. Voici les principales, repérées sur les modèles les plus courants (les Citroën Berlingo, Skoda Octavia et VW Golf se faisant rares).

CITROËN C5 AIRCROSS
Les plus récentes : environ 75 voitures identifiées, toutes dans ces deux séries.



FORD MONDEO
Une trentaine en circulation dans cette série.



SEAT LEON
Sur 72 exemplaires repérés, on en croise encore une cinquantaine.



PEUGEOT 308
Il reste une poignée d'anciennes 308 (plaques en "DM" ou "DP") et une quarantaine plus récentes en "FW".



FORD FOCUS
Pionnières des voitures radars privatisées, il n'en reste plus qu'une dizaine encore en activité (mais plus pour longtemps).



VW PASSAT
Une vingtaine de vaillantes Passat (immats en "EZ") sont en fin de vie, tandis que les plus récentes (autour de 30) arborent des plaques en "GB".



EX-000-BQ
EX-000-BL
EX-000-BP

Quand patrouillent-elles ?

La routine des voitures radars privatisées varie d'un jour à l'autre. D'une manière générale, elles attaquent la semaine doucement, montent en cadence le mardi, puis lèvent progressivement le pied jusqu'au week-end. Sans surprise, c'est le dimanche que leur activité est la plus faible. Sachez enfin qu'elles circulent en moyenne 329 jours par an, mais avec de forts écarts selon les départements : de 276 jours dans l'Aisne à 356 jours en Gironde (retrouvez toutes les statistiques sur Radar-privé.fr).



Jusqu'à 130 000 km parcourus par an

Si l'on se réfère à l'historique des ex-voitures radars réformées, revendues par l'Etat (via les Domaines), leur kilométrage annuel oscille entre 60 000 et 130 000 km. Soit jusqu'à 360 km en moyenne par jour !

9 contrôles sur 10 sur des routes à 80 ou 90 km/h

Les voitures radars passent le plus clair de leur temps sur le réseau routier bidirectionnel où l'allure est limitée à 80 km/h (65,2% des contrôles), 90 km/h (25,2%) ou 70 km/h (8,7%). Les voies rapides ne représentent, elles, que 0,9% de leur activité.

10% d'infractions relevées

Sur les 12,7 millions de contrôles qu'elles ont effectués en 2023, les voitures radars ont enregistré très exactement 9,9% d'excès de vitesse.

L'observation détaillée de la carte de France est riche en enseignements sur les habitudes (et sur les failles) des voitures radars privatisées. Voici quatre situations qui ont retenu notre attention...

BUGS EN SÉRIE SUR LES ROUTES SINUEUSES



Dans les lacets (ici, au nord du Territoire de Belfort), le GPS des voitures peut perdre la boule ! D'où l'intérêt de toujours vérifier les coordonnées indiquées sur l'avis de contravention. Officiellement, les "lieux d'observation aberrants" sont "exclus du traitement pénal".

AUTOUR DES CENTRES NÉVRALGIQUES



Les contrôles se concentrent souvent "en étoile" autour des grands centres urbains (ici, à Troyes, dans l'Aube). A cela deux raisons : la potentielle présence du QG des voitures dans le secteur et, surtout, la densité du trafic, plus importante, dans ces zones urbaines.

UN RÉPIT SUR LES ROCADES ET EN VILLE



Les rocades et les agglomérations ne sont clairement pas le terrain de chasse des voitures radars. La preuve par l'exemple, ici à Rennes, en Ile-et-Vilaine.

QUAND LES VOITURES VOIENT ROUGE...



La proportion d'excès de vitesse (matérialisée par des points rouges sur la carte) est très variable d'un département à l'autre, mais aussi en fonction des jours.